

MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

[English](#)

- [MON PANIER](#)

[S'ENREGISTRER](#) | [S'IDENTIFIER](#)



### **Rabat : jumelage Maroc-UE pour renforcer le CNDH**

**(La Nouvelle Tribune (ma) 13/10/15)**

Le projet de jumelage institutionnel « Protéger et promouvoir les droits de l'Homme au Maroc », mis en oeuvre par le Conseil national des droits et de l'Homme (CNDH) et financé par l'Union européenne, a été lancé, lundi à Rabat, dans le but de renforcer les capacités du CNDH dans ses missions de protection et de promotion des droits de l'Homme.

Ce Jumelage dont la cérémonie de lancement a été présidée par le président du CNDH, Driss El Yazami et l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc, Rupert Joy, est financé par l'UE à hauteur de 1,2 million d'Euros (environ 13,2 MDH). Il prévoit la mobilisation de nombreuses missions d'expertise de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH, France), de l'Institut Ludwig Boltzmann des droits de l'Homme (BIM, Autriche) et du Centre pour la coopération juridique internationale (CILC, Pays-Bas), ainsi que des visites d'études dans les Etats membres de l'UE.

Intervenant à cette occasion, M. El Yazami a souligné que le projet a deux objectifs principaux, en l'occurrence participer au renforcement des capacités des membres et de l'administration du CNDH dans la perspective de la prochaine loi qui va déterminer les prérogatives du Conseil et contribuer de manière modeste au renforcement des capacités de la société civile marocaine, d'autant que la constitution de 2011 a renforcé considérablement la place des instances constitutionnelles comme le CNDH et de la société civile.

La contribution effective, efficace et pertinente au renforcement du processus démocratique au Maroc passe par un projet ambitieux de formation et de renforcement de capacité d'où l'objectif de lancer prochainement un centre national de formation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme à Rabat, a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc a indiqué que le soutien de la démocratie et de l'Etat des droits et le respect des droits de l'Homme figurent parmi les objectifs fondamentaux de la politique extérieure de l'UE.

Au Maroc, cet objectif se traduit par une implication constante de l'UE dans ce domaine, a ajouté M. Joy, notant que le jumelage qui vise la consolidation institutionnelle et le renforcement des capacités du CNDH à exercer ses missions de protection et de promotion des droits de l'Homme, s'inscrit dans la lignée de l'appui de l'UE au CNDH au cours des deux dernières années.

Ce jumelage intervient à un moment crucial pour le CNDH qui est appelé à consolider l'exercice de ses attributions au niveau central et régional, à continuer de rendre des avis sur les textes législatifs majeurs pour l'évolution sociétale du Maroc et à observer les législatives de 2016, a-t-il souligné.

De leur côté, les chefs de projet de jumelage représentant la partie française du CNDH, Michel Forest, la partie autrichienne du BIM, Patricia Hladschik et la partie néerlandaise du CILC, Laurier Koster, se sont dits fiers de travailler avec le CNDH dans le but de promouvoir le respect des droits de l'Homme et consolider la démocratie, notant que le jumelage vise à combler les besoins en formation au sein du CNDH en vue de renforcer les capacités techniques de ses membres et personnel.

D'une durée de 24 mois (2015-2017), ce jumelage vise à renforcer les capacités techniques des membres et du personnel du CNDH et de ses Commissions régionales dans l'exercice de leurs missions statutaires, accompagner l'opérationnalisation de la nouvelle organisation du CNDH et le renforcement de la démarche qualité au sein de l'institution, et aider au développement de la visibilité sur les domaines de compétence et les activités du CNDH au niveau national et international.

Cette cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des ambassadeurs de France, des Pays-Bas et d'Autriche, en plus d'autres partenaires étrangers, ainsi que les membres et cadres du CNDH et les acteurs marocains concernés notamment la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH).